

VALDURENQUE-INFO



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la **MAIRIE DE VALDURENQUE**

JANVIER FEVRIER MARS 1990

NUMERO 29

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 MARS 1990

TRAVAUX

GROUPE-SCOLAIRE

62 offres de prix émanant des différents entrepreneurs intéressés par la construction du groupe scolaire sont parvenues à la Mairie. L'architecte, M. BELTRAN Gilbert les analyse actuellement.

BATIMENTS COMMUNAUX

Les bâtiments techniques sont pratiquement terminés.

Le vestiaire du terrain de foot est le nouvel objectif de nos employés communaux.

CIMETIERE

Les marches de jonction entre l'ancien et le nouveau cimetière sont terminées.

Nouveau tarif des concessions :

Concession	Nature de la concession	Superficie	Prix	
			au m2	Total
Tombe normale	trentenaire	2m2	100 Frs	200 Frs
Pierre Tombale	trentenaire	2m2	250 Frs	500 Frs
Pierre Tombale	perpétuité	2m2	600 Frs	1 200 Frs
Caveau	perpétuité	5m2 20	600 Frs	3 120 Frs

Prix donnés sans les différentes taxes.

PERSONNEL

Mme BADOIX, secrétaire de Mairie, a demandé un travail à mi-temps ; Mme HOULES assurera l'autre poste à temps partiel.

Horaires d'ouverture de la Mairie

LUNDI et JEUDI : 13H30 à 17H30

MARDI et VENDREDI : 13H30 à 18H30

Le secrétariat est fermé les matins ainsi que le MERCREDI et le SAMEDI toute la journée.

T.U.C

Les Travailleurs d'Utilité Collective n'existent plus, ils sont remplacés par les Contrats d'Emploi Solidarité (C.E.S) plus avantageux et d'un financement différent.

Pour cette raison, ce sont actuellement les employés communaux qui assurent les sorties et entrées d'école, la cantine.

QUESTIONS SCOLAIRES

Le conseil Municipal alloue la somme de 140 Frs par enfant pour l'achat de fournitures scolaires (135 Frs l'année précédente) ce qui représente pour 67 enfants 9 380 Frs.

QUESTIONS DIVERSES

Le derniers terrain du lotissement a trouvé acquéreur. M. le Maire rapporte que le Syndicat d'eau de Labruguière envisage la réalisation d'un forage sur la commune de Valdurenque jusqu'à une profondeur de 150 mètres environ.

RAPPEL DE MODALITES POUR DES OBSEQUES

Il est rappelé qu'il existe un service de pompes funèbres dans la commune de Valdurenque.

Un décès doit être signalé par la famille à la Mairie ainsi qu'à M. MAFFRE, agréé par la Sous-Préfecture, qui s'occuperont de toutes les formalités et des obsèques.

COMMUNIQUES DES ASSOCIATIONS

M.J.C

Après une sortie à la patinoire très réussie, la M.J.C propose une sortie à bicyclette le 30 mai avec départ en vélo de Valdurenque ; une circulaire sera distribuée et affichée ultérieurement.

M. AMBLARD Yves a réalisé, à partir de deux pare-brise de 2CV, une splendide armoire d'affichage, fixée par les employés communaux sur le mur de la M.J.C, côté école. Cette vitrine permettra l'affichage de toutes informations concernant la M.J.C.

Je rappelle à toutes fins utiles que le court de tennis n'est pas un vélodrome ni une piste de patins à roulettes et autres engins à roues ; ce terrain est réservé à la pratique exclusive du tennis et réservé aux membres de la M.J.C.

Je suis favorable à un nouvel essai d'ouverture du foyer ; je compte sur le sens civique de tous pour que rien n'ait à souffrir de vandalisme.

Un rendez-vous à noter :

- Le rassemblement des M.J.C du TARN chez nos voisins de LAMEILHE le 16 et 17 juin 1990. Valdurenque sera présent pour le basket, le cyclotourisme et l'exposition de modèles réduits. Un dépliant est affiché pour de plus amples renseignements.



LE PRESIDENT : CREUZET J.P

ASSOCIATION JET-SKI

Président actif : Daniel MASSE
Vice-président : Michel ANDREO et Pascal BARTHES
Secrétaire : Philippe BONILLA
Secrétaire-adjoint : Manuel BLASQUEZ
Trésorier : Christian MARCATO
Trésorier-adjoint : Didier ROGER



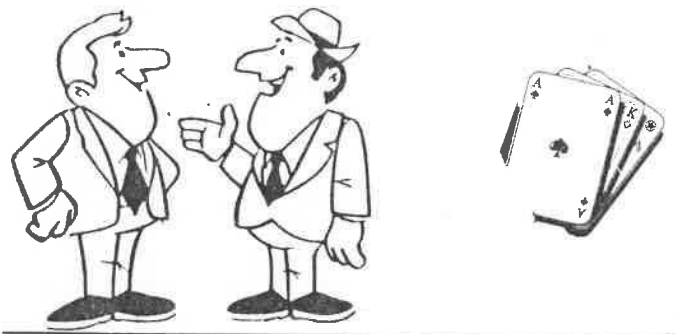
CLUB DE LA FRATERNITE

Premier trimestre de l'année 1990 que nous souhaitons bonne pour tous. Nous inaugurons par une assemblée générale le 14 janvier : Nombreuse assistance qui confirme la bonne santé du 3ème Age de Valdurenque. Reconduction du bureau actuel. Il y a à ce jour 85 adhérents ; nous vous rappelons que le Club est ouvert à tous et à toutes. Nous essayerons de faire encore mieux qu'en 1989 où pourtant beaucoup ont été satisfaits.

4 février : Nous avons été invités à nous joindre à Boissezon et Noailhac pour un repas amical qui fut une réussite. Merci à tous les organisateurs. Nous avons repris les concours de Belote Interclubs et bientôt ceux de Pétanque suivront.

Nous vous rappelons que la carte du Club donne droit à tous les voyages et à toutes les activités (repas, fêtes, jeux) du club.

LE PRESIDENT : MOGA P.



Membres des différentes commissions : Claude BARTHES, Stéphane BESSIERE, Guy BLATTES, Frédéric CASCALES, Philippe JOUET, Bruno MASSE, Patrick MASSE, Valérie MASSE, Philippe VIDAL.

Pour clôturer cette séance, le Président remercia M. Le Maire d'avoir honoré de sa présence l'Assemblée Générale et d'accepter la Présidence d'honneur de l'Association, il proposa que dans l'avenir les membres portent très haut les couleurs du Club et de la commune et surtout, qu'ils aient des rapports cordiaux et amicaux avec les autres associations de notre beau village.

Siège social du Club : RESTAURANT ICIX.

LE PRESIDENT : MASSE D.

FOOTBALL JUNIORS-SENIORS

RESULTATS	ALLER	RETOUR
AUGMONTEL - VALDURENQUE	1 - 1	1 - 0
VALDURENQUE - CAUCALIERES 1	1 - 4	1 - 3
AMBRES 1 - VALDURENQUE	1 - 4	1 - 2
VALDURENQUE - ECUREUILS ALBI	7 - 1	
ESPOIRS ALBI 1 - VALDURENQUE	2 - 2	
VALDURENQUE - ESCOUSSENS 1	2 - 1	
VALDURENQUE - SERENAC	6 - 1	
ARTHES - VALDURENQUE	2 - 3	
VALDURENQUE - BUSQUE	0 - 3	



CLASSEMENT	Points	Matches	Gagnés	Nuls	Perdus	Pour	Contre	Différence
AUGMONTEL	30	12	7	4	1	23	10	+ 13
CAUCALIERES	30	12	9	1	2	34	9	+ 25
BUSQUE	27	12	5	5	2	18	8	+ 10
AMBRES	26	12	6	2	4	20	13	+ 7
ESCOUSSENS	26	12	5	4	3	17	15	+ 2
ESPOIRS ALBI	25	12	5		4	25	16	+ 9
VALDURENQUE	24	12	5	23	5	28	22	+ 6
ARTHES	18	12	1	4	7	15	32	- 17
SERENAC	16	12	2	1	9	12	38	- 26
ECUREUILS ALBI	14	12	1	2	9	4	33	- 29

CHAMPIONNAT

A la fin des matches aller, l'A.S.V se trouvait à la première place du classement à égalité avec AUGMONTEL et CAUCALIERES. L'objectif de l'équipe fanion était de faire un aussi bon parcours avec les matches retour et par conséquent être championne du Tarn. Malheureusement, les défaites devaient se succéder. VALDURENQUE se retrouve 7ème au classement.

Il est à noter que le manque évident de supporters le dimanche matin nuit à la motivation des joueurs.

Pour le premier match retour, l'A.S.V recevait AUGMONTEL. Jusqu'à 5 mm de la fin du match, les deux équipes faisaient jeu égal. Il fallut alors un sérieux coup de pouce de l'arbitre de l'équipe visiteuse pour permettre à celle-ci de remporter le derby. En effet, un but, sur hors-jeu flagrant, fut validé, ce qui entraîna la confusion et l'arrêt du match avant la fin du temps réglementaire : une erreur d'arbitrage, un but sur hors-jeu = une victoire sans valeur.

Par la suite l'A.S.V concédait deux défaites très logiques : une à CAUCALIERES devant une équipe supérieure et l'autre à domicile face à AMBRES en raison d'un manque de concrétisation évident de nos buteurs.



COUPE DU TARN

Le dimanche 4 mars 1990, l'A.S.V se rendait à ALBI pour disputer les quarts de finale de la coupe du Tarn face à VENES. Une fois de plus, nos espoirs se sont envolés avec une défaite de 3 buts à 1.

DIVERS

Suite à une mutation professionnelle du responsable M. Christian AZEMA, à qui nous souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et que nous espérons toujours retrouver le dimanche matin, Messieurs PINTE Jean-François et MONTIEL Serge ont pris la relève.

A signaler également le départ de M. Robert MARTIN au GABON pour raisons professionnelles. Son absence se fait cruellement ressentir au sein de l'équipe.

LOTO

Malgré le peu de monde, le loto et sa soirée dansante se sont très bien déroulés. Certaines personnes ont même pu goûter à la soupe à l'oignon préparée par M. ROQUE Paul. Nous remercions donc, M. ROQUE pour la soupe, M. TAURINES pour l'animation, ainsi que tous les commerçants de Valdurenque qui ont généreusement contribué à cette soirée et à sa réussite. A l'année prochaine.

LE RESPONSABLE : AZEMA C.

HISTOIRE DE LA VILLE DE CASTRES ET DE SES ENVIRONS

PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE

L'année 1789 s'ouvrit par un rude hiver. Le souvenir s'en conserve encore, même après ceux de 1820 et de 1830. Cependant la tradition constate une température à peu près égale à ces trois différentes époques ; mais, en 1789, partout régnait de plus, avec une misère affreuse, une fermentation morale arrivée à son terme, un besoin de changement auquel rien ne pouvait résister : voilà comment, sans autres causes, la Révolution française s'expliquerait, contrairement à des préjugés soutenant encore qu'avec quelques concessions ou un régiment à cheval, Louis XVI eût pu s'en rendre maître.

L'hiver de 1789 ne fit qu'ajouter à ce désir, en augmentant le malaise. Pendant plusieurs mois le travail de la terre, principale ressource alors, se trouva suspendu. Les salaires, par suite, devinrent nuls ou insuffisants. La famine apparut menaçante. C'est sous de pareilles impressions qu'écrivait l'auteur d'un manuscrit où se trouve le passage suivant :

«Cet hiver n'a pas fait autant de ravages que celui de 1709, parce que le froid n'est pas venu aussi subitement et sur la pluie, comme il fit alors. La gelée a commencé, cette année, le 15 novembre et à très-peu de jours près d'intervalle, ou, pour mieux dire, le froid a continué jusqu'au 8 janvier, ce qui fait bien cinquante-quatre jours ; mais il n'a été continu que depuis le 18 décembre. Les plus grands froids de cette époque ont fait descendre le thermomètre, à Paris, à 18 degrés 3/4 ; à Castres, à 13 degrés 1/2.

«La terre a été gelée de deux pieds de profondeur. Les journaliers souffraient de la faim, les ouvriers ne pouvaient travailler dans les boutiques, les bestiaux ne pouvaient manger dehors ; les granges se sont consommées et, au printemps, il a fallu tout donner au moindre prix. Les rivières étant gelées, on ne pouvait moudre, surtout sur aucun ruisseau. Le gouffre de Cambon a été gelé fort longtemps et à deux reprises, et l'on m'assure que les bourgeons des noyers sont tous morts ainsi que les figuiers en entier.»

C'est au-dessus de ces terribles circonstances que vint se poser la question politique. Il s'agissait de procéder à la nomination des membres des états généraux. Le 30 décembre 1788, ils avaient demandé d'une commune voix la régénération des états de la province et des administrations diocésaines. La scission étant advenue, les élections eurent lieu. Elles furent régulières. Le clergé nomma Mgr de Royère, évêque de Castres ; le tiers état, M. Ricard, conseiller au sénéchal ; la noblesse, M. le comte de Toulouse-Lautrec, maréchal de camp.

Jacques Aussenac, futur maire de Castres, n'avait pas d'autre inspiration, d'autre science, d'autre vocabulaire. Toute sa vie publique pourrait se traduire en ces termes : c'était une patriote de 1789. Ce fut, dans toutes les circonstances, un homme national. Et qu'on ne suppose pas qu'il formât de la sorte une exception. Tous ses contemporains, au contraire, royalistes ou libéraux, impériaux ou légitimistes, républicains ou monarchistes plus ou moins constitutionnels, tous, avec des opinions particulières bien tranchées, ont toujours cru de très-bonne foi que ces opinions étaient, chacune dans sa sincérité, la sauvegarde du double principe Patriotisme et Nationalité.

C'est sous l'inspiration de ce double principe que Jacques AUSSÉNAC reçut, en même temps que ses concitoyens, la nouvelle de la prise de la Bastille. Ce premier triomphe de la Révolution en faveur de la liberté individuelle eut son contre-coup dans le pays Castrais par la neutralisation du château de Ferrières, prison d'Etat comme était la Bastille, et comme elle vaincue, si ce n'est le 14 juillet 1789, du moins dans le courant de ce même mois.

Le château de Ferrières se trouvait situé sur le bord même de la rivière d'Agout, entre Vabre et Brassac. Il n'avait qu'une importance très-relative, à en juger par les plans qui existent encore. Il était pourtant un épouvantail suffisant, lorsqu'on sait qu'il pouvait servir de réclusion absolue, sans autre formalité que la transcription d'un nom propre sur une lettre de cachet délivrée en original avec la signature du roi aux personnages éminents de la province de Languedoc. C'est ainsi que vingt ans après, on a retrouvé dans le château de Lacaze de Ségats un certain nombre de ces lettres de cachet.

Le château de Ferrière constituait une simple forteresse au temps des guerres religieuses du commencement du XVIII^e siècle. L'insurrection des Cévennes avait jeté de ce côté quelques uns de ses détachements. Boéton, qui les commandait, y avait capitulé en 1702 avec les troupes royales. La position fut alors jugée assez puissante pour l'établissement d'un poste capable d'arrêter, en cas d'une nouvelle prise d'armes, les efforts d'une insurrection calviniste. Déjà on avait occupé ce château en 1685, époque de la révocation de l'édit de Nantes.

Le château de Ferrières n'étant plus utile à la défense du pays, fut transformé en prison d'Etat, avec un commandant et quelques invalides pour toute garnison. Le dernier qui fut pourvu de ce commandement se nommait M. Houlès de la Roque. Ce fut lui qui en ouvrit les portes aux derniers prisonniers. C'étaient des jeunes gens de famille, détenus par le fait de quelques désordres de jeunesse, à la sollicitation de leurs parents.

L'évènement dont les détails viennent d'être rapportés eut pour conséquence principale l'exécution des dispositions déjà arrêtées à l'effet de constituer, à Castres, une force armée municipale et patriotique à la fois. Les hommes appelés par l'élection à en être les chefs étaient tous honorables. Ils jouissaient, sans exception, d'une bonne popularité. Parmi eux, avec le grade de lieutenant, figurait Jacques Aussenac. IL avait montré un certain courage contre l'émeute du 14 août, alors surtout qu'elle était allée porter ses violences dans le quartier où il habitait et dans le voisinage de sa maison paternelle.

Le peuple souffrait horriblement du manque de récolte. Il ne s'insurgea plus cependant dans l'intérieur de la ville ; là d'ailleurs la troupe de nouvelle création lui aurait fait un mauvais parti ; mais le mouvement gagna les campagnes ; sur plusieurs points, les populations affamées envahirent des maisons seigneuriales où elles croyaient trouver des provisions. Sous prétexte de rechercher les titres féodaux, pour les anéantir, elles s'ameutèrent au cri général : Guerre aux châteaux ! Paix aux chaumières !

Ainsi furent envahis et pillés les châteaux de Gaïx, celui de Montlédier, la chartreuse de Saïx, l'abbaye de Vielmur et plusieurs autres résidences des privilégiés de l'ancien régime ; invasions souvent sans résultat, toujours mal combinées.
